



Contentieux comptes bancaire

Par **seve49**, le **04/11/2009** à **12:48**

Bonjour,
Depuis 2 ans, je suis séparée de la personne avec qui j'ai encore aujourd'hui un crédit en commun sur notre compte joint car la banque ne veut pas séparer ce crédit tant que mon ex n'a pas de CDI. Cela va bientôt être résolu car il a trouvé un CDI dont la période d'essai se termine mi-janvier 2010. Mi à part ce compte joint et ce crédit que je règle en totalité pour l'instant, chacun de nous a un compte individuel. Sur le mien, aucun souci, je mets de l'argent de côté régulièrement sur mon LEP, je n'ai pas de découvert ni d'impayé, je gère le compte joint et les frais mais le souci vient de mon ex qui a des impayés sur son compte personnel, il a des dettes de son côté... Le soucis aujourd'hui est que cela ne me concerne pas car c'est son compte personnel mais son dossier a été envoyé au contentieux de la banque ainsi que le mien en même temps. Ils nous ont mis dans le panier. Je ne peux plus utiliser ma carte bancaire alors que cela ne me concerne pas. Toutes les choses pour lesquelles je suis concerné sont à jour. le crédit est tous les mois remboursé, il a de l'argent sur le compte joint pour paré aux éventualités. Que dois-je faire ?